

Le professeur et l'étudiant : polyphonie sur et dans Le sang de l'Anglais de Carl de Souza

Didier de Robillard

► **To cite this version:**

Didier de Robillard. Le professeur et l'étudiant : polyphonie sur et dans Le sang de l'Anglais de Carl de Souza. Travaux & documents, Université de La Réunion, Faculté des lettres et des sciences humaines, 1995, pp.79-97. hal-02174248

HAL Id: hal-02174248

<https://hal.univ-reunion.fr/hal-02174248>

Submitted on 11 Mar 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le professeur et l'étudiant : polyphonie sur et dans *Le sang de l'Anglais* de Carl de Souza¹

Démarche

PRÉAMBULE

Il est assez inhabituel que le destinataire d'un volume d'*Hommages* y prenne la plume pour s'exprimer. À ma demande, M. Carayol a bien voulu accepter de le faire, afin de tenter de rendre la vivacité d'une partie des débats qui ont animé la *Deuxième Table-Ronde du Moufia* (23 - 25 septembre 1994, Saint-Denis, Réunion). En effet, M. Carayol et moi, à partir d'une demande de relecture « de routine » à l'intérieur de notre équipe de recherche, avons instauré un débat qui nous a conduits à nous répartir la défense de points de vue opposés en ce qui concerne le problème de la transparence / opacité du texte du point de vue énonciatif. Il aurait été dommage que, pour des raisons de convenance, cela n'apparaisse pas ici, ne serait-ce que pour nous rappeler les discussions acharnées que nous avons en cours, vers la fin des années 70, lorsque M. Carayol m'initiait si magistralement à l'analyse de discours !

DISPOSITIF ÉNONCIATIF

Cette communication voulait étudier l'insécurité linguistique dans une œuvre littéraire en prenant comme indicateur (comme cela avait été fait dans le cas de la presse mauricienne (Robillard 1993-a), le « signalement » d'unités appartenant à ce que l'on peut appeler le « français régional », selon l'approche inaugurée par G. Hazaël-Massieux pour ce qui est du contact français-créole aux Antilles (Hazaël-Massieux 1988), qui, implicitement postule une relative

1. Force nous est, dans cet article, de faire l'hypothèse que les marques étudiées ne sont pas le fait d'un intervenant autre que l'auteur (éditeur par exemple).

transparence de l'énonciation (ce qui était perçu comme non problématique dans le cas de cette étude, qui ne traitait pas d'un texte littéraire²).

Cette approche faisant intervenir, à l'évidence, des mécanismes liés aux problématiques de la pragmatique et de l'énonciation, j'ai soumis une version provisoire de cette étude à M. Carayol. Son acuité, sa finesse d'analyse et son ingéniosité allaient trouver dans cette étude l'occasion de s'affirmer une fois encore, puisqu'à partir du fichier que je lui avais soumis et qu'il a complété de certaines références qui m'avaient échappé, il a construit une lecture de ce texte qui fait l'hypothèse de l'opacité de l'énonciation, qui, si on l'extrapolait à l'extrême, n'autoriserait donc plus la moindre étude sociolinguistique, l'auteur de propos quelconques, à l'oral comme à l'écrit, pouvant toujours être soupçonné de s'effacer derrière la parole d'autres énonciateurs.

Devant cette situation, il m'a paru plus intéressant de réorienter cette étude vers le problème, fondamental, de l'utilisation d'œuvres littéraires dans une perspective sociolinguistique. Bien entendu, le dialogue qui apparaît ici n'est qu'un pâle ersatz du débat oral que nous avons eu lors de la *Deuxième Table-Ronde du Moufia*, une bonne partie des arguments de chacun étant sacrifiée pour cause d'espace.

C'est donc un texte d'étude polyphonique qui s'offre au lecteur, organisé de la manière suivante : mon texte de départ a été condensé au maximum pour faire place aux analyses de M. Carayol. Ce dispositif m'oblige donc, à la fin de mon texte, à m'opposer, par anticipation, aux arguments qui seront avancés par M. Carayol, dont l'étude suit la mienne.

MÉTHODE

En un mot, il s'agit, à partir d'une première lecture de ce roman, qui permet de constater que l'auteur utilise des « procédés de signalisation » pour mettre en relief certains segments dans le texte, de se demander si cette pratique peut nous renseigner sur l'existence d'insécurité linguistique au sein de la communauté linguistique mauricienne, et, le cas échéant, sur les modalités de ce phénomène. En effet, le signalement de segments (guillemets, astérisques

2. On s'interrogera d'ailleurs sur le fait que l'on a tendance à rechercher la polyphonie avec beaucoup plus d'ardeur dès lors que l'objet d'étude est littéraire.

renvoyant à une glose) peut classiquement s'interpréter comme une mise à distance, ou au contraire une sorte d'ostentation à caractère revendicatif. Si, pour prendre un exemple trop simple pour être vrai, on observait une corrélation stricte entre signalement et français régional, on pourrait faire l'hypothèse d'une certaine insécurité linguistique *consciente* chez l'auteur face au français standard. Au contraire, si les termes de français régional n'étaient jamais signalés, en croisant cette donnée avec d'autres aspects du texte, on pourrait faire l'hypothèse soit d'une très grande sécurité linguistique, soit au contraire d'une très grande insécurité, selon les indices complémentaires que l'on peut glaner à l'appui de l'une ou l'autre thèse³.

L'œuvre est donc considérée, dans cette étude, comme la matérialisation d'un rapport à l'*endonorme* et à l'*exonorme* du français (termes qui me paraissent plus commodes que « normes endogènes », « exogènes »), et le signalement d'unités comme un indice des modalités de ce rapport.

Premières observations naïves et constitution du corpus

Un premier constat consisterait à remarquer que, à moins qu'il ne s'agisse d'une déformation de linguiste préoccupé par la lexicographie variationniste, se dégage de cet ouvrage l'impression qu'il n'aurait pas pu être écrit par un Parisien ou un Burkinabè (pourvu qu'ils soient ignorants de la situation mauricienne), et que s'il est le fait d'un Mauricien, cela n'est pas dû au simple jeu du hasard. Bien sûr, beaucoup de facteurs entrent en jeu pour produire cette impression : cadre géographique romanesque, personnages, etc. n'y sont pas indifférents. Mais je pense que la langue y est pour quelque chose.

Cela m'a incité à constituer un corpus rassemblant ce que l'on pourrait appeler « les marques linguistiques de la régionalité »⁴, avec toute l'ambiguïté de ce terme. La consultation de ce corpus permettrait de voir que certaines des unités qui en sont constitutives sont discutables, et je ne vais pas ici m'en justifier dans le détail, ce qui serait fastidieux car ne concernant qu'un pourcentage restreint

3. L'ambiguïté des indices est un autre aspect qui méritera notre attention dans ce programme de recherche.

4. Par commodité, dans ce texte, on opposera systématiquement *signaler*, *signalement* (typographique) à *marquer*, *marqué*, *marquage* (spécificité régionale, signalée ou non).

d'unités. On considérera ce corpus comme un ensemble encore assez grossier qu'il n'est pas nécessaire d'affiner compte tenu de l'usage qui en sera fait ici. Le lecteur se souviendra cependant que ce corpus englobe aussi bien les unités perceptibles comme « mauriciennes » par un lecteur standardisant, que celles qui ont une valeur identitaire pour un lecteur francophone mauricien de langue première, conformément aux propositions avancées par Robillard (1993-b). Bien entendu, ce corpus ne peut se targuer d'une quelconque « objectivité », caractère que je ne lui revendique d'ailleurs pas du tout, étant pour ma part convaincu que si les langues sont « arbitraires » comme le propose Saussure, c'est justement parce que la systémativité du sémiotique (cohérence, différences créatrices de sens) est partiellement battue en brèche par des facteurs sociolinguistiques (cohésion, emprunts, nécessités communicatives) qui en font des produits historiques, dont l'évolution est faite d'un mélange de hasard et de nécessité, pour reprendre la célèbre formule, qui m'a conduit (Robillard à paraître) à en parler comme d'objets « chaotiques » (au comportement ni totalement prédictible, ni entièrement aléatoire).

Si ce corpus « fait mauricien » donc, cela est dû, lorsqu'on l'analyse superficiellement, et en restant dans les constats naïfs, plus au facteur lexical qu'à tout autre. Sur 300 entrées, 5 ne sont pas de nature lexicale. Parmi les 295 entrées lexicales, la majorité est constituée de noms.

L'emploi d'unités marquées reste quand même, *quantitativement*, un phénomène très marginal (0,3 % des unités de l'ouvrage), encore que cette proportion mériterait quelque nuance une fois fait le départ entre unités grammaticales (à forte fréquence d'apparition) et lexicales. En effet, la très grande majorité des unités de mon corpus est constituée d'unités de nature lexicale, et il conviendrait donc de les comparer, dans l'ensemble du roman, au sous-ensemble lexical uniquement.

On peut donc se demander comment un ensemble si réduit⁵ peut avoir autant d'efficacité, donnant l'impression au lecteur d'un ouvrage « mauricien » de par la langue.

5. D'autant plus réduit d'ailleurs si l'on prend en considération le fait que parmi ces 298 mots, on trouve 21 fois *Brother* et 9 fois *Sister*, 14 fois *usine* et *administrateur*, ou encore 26 fois *propriété*, soit 23% des occurrences réparties sur 5 unités seulement.

Outre le fait que cet ensemble cumule ses effets à d'autres (cadre, personnages, etc.), on peut proposer l'idée que cela tient au fait que le phénomène que je décris prend un relief particulier par ce qu'il joue avec la normativité, aspect si important que même des violations aussi négligeables en nombre génèrent un effet qualitatif hors de proportion avec le simple rapport quantitatif. Or ce jeu avec la norme m'intéresse au premier chef, puisqu'il permet d'explorer le sentiment d'insécurité linguistique plus ou moins grand, plus ou moins assumé, les modalités de manifestation de ce phénomène, et les forces qui le sous-tendent.

On peut résumer les autres constats naïfs que l'on peut faire par le tableau suivant.

Nombre total (estimation) d'unités dans le livre		74 250 ⁶	
Nombre d'unités « régionalement marquées »		300	
	nombre brut	% par rapport aux unités régionalement marquées	% unités du roman
Unités non signalées typographiquement	243	81 %	0,3 %
Unités signalées typographiquement	57	19 %	0,081 %
- dont guillemets	53	18 %	0,076 %
- dont astérisques	4	1,3 %	0,005 %

NORME, INSÉCURITÉ LINGUISTIQUE

On peut en effet faire l'hypothèse que plus l'insécurité linguistique est grande chez le scripteur, plus grande est la tendance soit à éviter des unités marquées, soit au moins à effectuer le signalement d'unités marquées, afin de montrer que si, pour des besoins littéraires, des unités marquées sont utilisées, l'auteur n'en est pas moins un auteur « francophone », qui connaît les normes du français international.

6. 10 mots en moyenne par ligne, multiplié par le nombre de lignes moyen par pages (33), et par le nombre de pages réelles (moins les espaces blancs, en fin / début de chapitre, soit 225).

LA SUBSTITUTION UN PHÉNOMÈNE RARE

Il ne s'agit certes pas de dire que le roman qui m'intéresse est totalement dépourvu de substitutions d'unités de français standard à des unités régionalement marquées. On peut ainsi signaler une remarquable constance chez l'auteur à utiliser *véranda* (par ex. p. 4, 12, 29, 31) plutôt que *varangue*⁷, *ballon* (p. 37) plutôt que *boule*, mais ces exemples sont plutôt rares, et la substitution est effectuée seulement quand l'unité correspondante en français standard est un bon équivalent. C'est ainsi par exemple que l'on échappe aux approximations du type « panier », ou « corbeille », et que seul *tente* apparaît (p. 38 et 48) à trois reprises, glosée la première fois pour plus de clarté par le membre de phrase suivant : « paniers fabriqués avec de la fibre de pandanus tressée » (le terme *pandanus* n'étant d'ailleurs pas particulièrement accessible pour un francophone « externe »).

La rareté des substitutions est un signe dont l'interprétation n'est pas si simple qu'elle n'en a l'air à première vue. En effet, faut-il l'interpréter comme indice de sécurité linguistique en français, en français standard, ou en français régional ? Si on considère l'auteur⁸ comme un témoin représentatif, on peut penser, après cette première observation, qu'il est un francophone (globalement) sécurisé, justement parce qu'il a les instruments de réflexion qui lui permettent d'arbitrer entre les légitimités qui le définissent : l'exonorme n'occupe pas toute la place, au risque d'ôter tout caractère régional à une œuvre qui a pour cadre l'Île Maurice, mais l'auteur ne laisse pas l'endonorme agir au détriment de la communication avec la partie de son lectorat qui risquerait de ne pas comprendre certains termes. Cela convient bien au cas de *boule* cité

7. La *varangue* sous la forme *varangue vitrée* réapparaît cependant, notamment p. 209, peut être à cause de l'incongruité ressentie devant *véranda vitrée* ?

8. Il n'est pas si déraisonnable qu'il n'en a l'air (en regard des conceptions polyphoniques du texte) de postuler l'empreinte directe de l'auteur dans ces phénomènes. Témoin en est, la publicité, largement diffusée en ce moment à La Réunion, pour les produits réunionnais (*produits pays*). Des affiches 3x4 attribuent à des personnages portant les attributs généralement acceptés de l'origine réunionnaise la phrase suivante : « Si t'es pas produit pays, t'as rien compris », qui manifeste deux marques de non réunionnité, le français de La Réunion n'élidant pas le /y/ de l'indice de deuxième personne. Les « auteurs » officiels de cette publicité, sans doute à cause de leur caractère institutionnel (Conseil général, régional) n'ont sans doute pas osé utiliser soit le créole, soit du français régional, même s'ils avaient la possibilité de se défaire sur la polyphonie !

plus haut, mais moins à *varangue*, qu'une première glose aurait permis d'utiliser par la suite sans encombre. L'utilisation rare de ce terme ne s'explique pas bien à mon avis⁹, mais je sais bien combien il est dangereux, méthodologiquement, de dégager des conclusions à partir de « non-faits » (ou faits « en creux »). Il est certainement plus sûr de poursuivre cette investigation du côté des faits observables.

LES TERMES MARQUÉS : JEU ENTRE LES UNITÉS SIGNALÉES ET NON SIGNALÉES

La question qui se pose à propos des termes marqués est celle de la raison qui fait que certains termes sont signalés et d'autres pas.

La première hypothèse qui se présente à l'esprit est évidemment (l'auteur me pardonnera ce soupçon injuste mais méthodologiquement fondé) celle de l'ignorance. Seule une connaissance lacunaire de la norme du français standard aurait présidé au signalement des unités, les autres n'étant pas signalées parce que non repérées.

Une stratégie de banalisation ?

Une première observation contredit partiellement cette hypothèse : le fait que, dans certains cas, on identifie clairement une stratégie que l'on peut appeler de « banalisation », par laquelle l'auteur introduit un terme marqué en le signalant la première fois, et en l'utilisant par la suite sans signalement.

- *baise-sa-maman* est ainsi signalé p. 64, puis utilisé sans signalement p. 163.
- *grand-dimoune* est signalé p. 128, à la première occurrence, puis apparaît sans guillemets à la seconde apparition de la page 48 (troisième en tout).
- *tente*, p. 38 et 48 apparaît entre guillemets, mais sans signalement p. 48, la seconde fois (troisième en tout).

Les exemples suivants viennent cependant en apparence rompre la cohérence de cette stratégie.

9. Mais on verra l'hypothèse de M. Carayol plus loin.

UNITÉS	PAGES	UNITÉS	PAGES
Baitka	126	* Baitka *	129
* Coupe *	8, 72	Coupe	14, 62, 63
Pion	6, 19, 128	* Pion *	16

Le cas de *baitka* est discutable, car le premier contexte est auto-explicatif : « C'est pas comme ici, dans vos *baitkas* et autres lieux de réunion [...] » (p. 126), ce qui laisse à penser que l'auteur compte sur la mémoire de son lecteur lorsque trois pages plus loin, il lira « Bien entendu, le soir dans les « *baitkas* », assis à même le sol [...] », se contentant de se démarquer de cette forme par des guillemets.

Celui de *coupe* est l'illustration d'une incohérence moins explicable, car la première occurrence n'est pas, somme toute, d'une transparence extrême : « [ils] ne portaient aucune attention à l'usine encore éclairée, bien que la « coupe » de cannes fût terminée » (pp. 7-8). Ce serait attendre bien des connaissances de la part du lecteur non familier des habitudes de l'industrie sucrière que de penser qu'il peut, à coup sûr, s'y retrouver.

En ce qui concerne *pion*, on se trouve dans le premier cas de figure, avec un contexte immédiat très explicatif : « Incertitude lancinante qui ne faisait pas perdre le sourire aux garçons de bureau, nos pions indispensables. » (p. 6). La raison des guillemets p. 16 n'apparaît pas clairement, et il faut supposer qu'il s'agit d'un « raté » d'écriture, l'auteur n'ayant pas, après tout, pour but de se positionner face aux normes du français, mais d'écrire un roman dans lequel cette question n'est que secondaire !

On peut donc en conclure que, globalement, sauf exception rare, on observe chez cet auteur une stratégie de banalisation qui explique que la même unité en langue soit signalée ou non, en dépit de la même valeur *en langue*, parce que l'unité en cause n'a pas la même valeur *en discours* (selon le contexte, l'explicitation préalablement effectuée ou non, etc.).

Le degré d'étrangeté ?

Une autre observation vient nuancer mon propos, c'est le fait que le signalement vienne mettre en relief des unités lorsqu'elles sont caractérisées par ce que l'on pourrait appeler le « degré d'étrangeté », que l'on pourrait définir comme un écart manifeste par rapport soit aux matrices formelles (phonologiques,

morphologiques, lexicologiques) du français en général, soit par rapport aux matrices sémantiques du français exonormé.

Écarts sémantiques : sens lexical, catégorie syntaxique

On peut noter, en effet, les exemples suivants, et tenter de reconstituer le raisonnement qui sous-tend le signalement / non signalement des unités marquées :

Fesse, qui n'est pas entre guillemets lorsqu'il s'agit d'un nom (« C'est une façon de parler, fesse-cassée », p. 103), mais l'est lorsque l'unité est adjectif : « je suis "fesse" » (p. 95). On peut penser que l'auteur a ressenti le double écart qui caractérise le second exemple, et donc choisi de le signaler :

- écart catégoriel (*fesse* en français standard ne peut être qu'un nom) ;
- écart sémantique : le lecteur, lorsque *fesse* est utilisé comme nom en apostrophe désignant un personnage, reconstitue facilement, puisque *fesse* est généralement péjoratif, que cela ne peut-être qu'une dévalorisation (surtout avec *cassée* !). Le sens de *fesse* comme adjectif ne se dégage pas aussi facilement, même en contexte (le personnage concerné vient, par jeu, de descendre du train, de le rattraper et d'y remonter, et se trouve donc passablement fatigué après cet exercice).

La forme adjectivale se voit donc signalée, et pas la forme nominale.

Créole, entre guillemets (p. 107) lorsqu'il est nom, sans signalement lorsqu'il est adjectif (p. 21, 112, 122, 131, 133), sans doute parce que, alors que le sens de *créole* adjectif est somme toute, d'après l'auteur, clair, celui de *Créole* comme nom le serait moins. Dans ce cas, cette analyse intuitive est sans doute fautive, le lecteur standardophone ayant aussi peu de chances de reconstituer le sens de l'un que celui de l'autre. En effet, le *Petit Robert*, à l'entrée *Créole* donne la définition classique : « Personne de race blanche, née dans les colonies intertropicales (Antilles) », alors qu'en contexte mauricien, un *Créole* ne peut absolument pas être phénotypiquement blanc ! Quant au sens adjectival, dans la mesure où, à Maurice, il dérive de celui du nom, il a autant de chances de demeurer incompris. Dans ce cas donc, on peut diagnostiquer l'ignorance de l'exonorme, qui, seule, peut expliquer le signalement effectué.

L'étrangeté du signifiant, ou l'origine non européenne ?

On a noté plus haut le signalement de *baïtka* en deuxième position, alors que le sens de ce mot avait été explicité lors de l'occurrence précédente, trois pages seulement avant. On peut signaler également l'exemple de *bibi*, systématiquement entre guillemets (p. 201, 209, 210, 212), malgré un contexte explicatif à la première occurrence (« une énorme servante hindoue, qui faisait aussi office de jardinière »). On peut invoquer, dans le cas du premier exemple, l'étrangeté du signifiant [bajtka], alors que dans le second cas, la suite [bibi] ou « bibi » n'a rien d'étonnant en français : on trouve 3 entrées (« petit chapeau », « moi » en langage enfantin, et « bibine » ; on peut cependant penser aussi à « bibiphoque », le dessin animé) ; en vérifiant aux mots qui commencent par une première syllabe en « bi- », on a 18 colonnes d'entrées¹⁰ dans le *Petit Robert*.

On pourrait donc invoquer, pour expliquer le signalement systématique et répété de cette unité, son origine non européenne (indienne), hypothèse qui n'est pas plus vraisemblable, puisque l'on trouve *chacha* deux fois (p. 125), *cotomili* (p. 43) sans signalement.

On atteint sans doute ici la limite de ce que peut faire une analyse « serrée » du texte, car, manifestement, on commence à toucher, arrivé à ce degré de détail, à des « ratés » de rédaction. En effet, s'il apparaît clairement que le marquage et le signalement des unités procèdent d'une stratégie cohérente, orientée vers un objectif lucidement envisagé, on ne peut s'attendre à ce que, sur l'ensemble d'un roman, il n'y ait pas d'écarts par rapport à la ligne de conduite posée. On peut donc constater qu'à défaut de pouvoir parler de « sécurité linguistique », terme étrangement absent du vocabulaire des linguistes, on a une maîtrise des ressources linguistiques qui ne ressemble en rien à la façon qu'ont les locuteurs de W. Labov de fuir le registre de langue qui leur est « habituel », ou à l'hypercorrection caractéristique, selon W. Labov, de l'insécurité linguistique. Ce constat mérite cependant vérification.

FONCTIONNEMENT ROMANESQUE ET « GESTION » DES NORMES

Il serait donc intéressant pour compléter les premiers constats microcontextuels effectués de comparer les apparitions des éléments marqués et la structure narrative. Évidemment, on peut refuser de

10. Parmi lesquelles figurent certainement des entrées où « bi » graphique ne correspond pas à /bi/, mais elles sont nettement minoritaires.

faire de telles analyses, en soulignant, ce qui est exact, qu'il peut n'y avoir dans une œuvre fictionnelle, même si elle a l'air de parler du réel, aucun rapport avec celui-ci. Le lecteur sera juge, à la fin de mes analyses, de cet aspect, mais, pour en juger, il n'oubliera pas que, si les personnages peuvent vivre des péripéties que l'auteur n'a jamais vécues, ils ne peuvent songer à utiliser des formes linguistiques que l'auteur ne maîtrise pas !

Marquage, adolescence et blanchitude

Le marquage coïncide souvent avec le discours rapporté de personnages *blancs* et *adolescents*. Cela est même assez caricatural à la page 163, où Terreveille, concentré de blanchitude rurale (« un bulldozer de propriété sucrière » dit de lui l'auteur p. 163), intervient, avec pas moins de 10 unités en une dizaine de lignes ! Un autre exemple est celui des discussions où Hawkins (adulte), sirotant un « blanc-tiède »¹¹, reprend, dans un jeu un peu pervers, le discours « blanc » anti-indépendantiste pour taquiner Ramjawan (et, par ricochet Michel St Bart), le planton indo-mauricien, réputé indépendantiste, à la page 126. Quant à la solidarité de l'endonorme et de l'adolescence, on en a un bon exemple à la page 43, où s'entassent sept unités marquées, à la faveur des gourmandises de Hawkins (qui, pour une fois, comme le signale le roman, adopte un comportement non-marginal). Peut-on en conclure, que, pour l'auteur, ce français est extrêmement *interne* à un groupe ethnique, à une classe d'âge particulièrement marquée par le besoin de s'affirmer face au monde adulte ? Doit-on penser que la valeur qu'il lui accorde est donc celle d'une variété quelque peu *marginale* (sans doute liée à une certaine insécurité), sur plusieurs plans : marginalité d'une variété ethniquement *minoritaire* (et même doublement minoritaire car liée à une ruralité en train de disparaître) ; marginalité d'une variété adolescente, donc *transitoire*, marginalité enfin d'une variété *passéiste* (liée à un monde colonial en train de disparaître) ?

L'exemple de l'intrusion de Terreveille et du monde blanc dans un univers romanesque qui était en train de s'en libérer après le départ de Hawkins prend d'autant plus de relief qu'il apparaît à un stade du roman où les unités marquées sont rares : après le départ de Hawkins pour la Grande-Bretagne, Michel St Bart se trouve en

11. Thé au lait. Le choix de ce terme, entre guillemets, par l'auteur, n'est sans doute pas le fait du hasard !

retrait du « monde blanc », puisqu'on ne le voit que lorsqu'il va chez la femme de Hawkins, en marge elle-même de ce monde (sa maison se trouve, symboliquement, derrière un temple hindou). On peut considérer cela comme une confirmation *a contrario* des corrélations entrevues plus haut entre « monde blanc » et unités marquées. On pourrait même aller plus loin, et défendre l'idée, un peu paradoxale, que le départ de Hawkins marque la fin de l'adolescence de Michel St Bart. Même si, de par son âge objectif, celui-ci est adulte, de nombreux faits et indications suggèrent qu'il poursuit tardivement son adolescence : l'épisode de la poursuite échevelée dans le jardin de l'administrateur, qui se termine par un périlleux bain de minuit, la présence de Hawkins à Bienvenue-Concordia, qui établit une continuité avec l'adolescence de St Bart, seraient deux arguments en faveur de cette hypothèse. Celle-ci donnerait d'ailleurs au roman une cohérence très forte, en en faisant un roman initiatique pour un héros qui apprend à quitter son monde ethnique pour s'ouvrir à d'autres horizons, thème qui serait bien « mauricien », dans une société cloisonnée à l'extrême. En effet, même si l'on n'utilise que des statistiques très grossières, il est clair que le départ de Hawkins marque un tournant en ce qui concerne la fréquence des termes marqués :

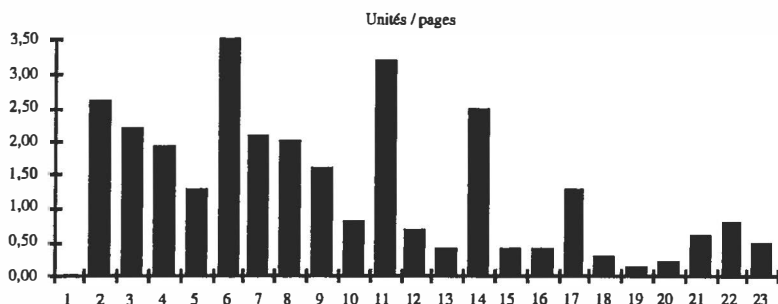
PARTIE	PAGES EXTRÊMES	N° D'UNITÉS MARQUÉES	N° DE PAGES	UNITÉS / PAGE
Avant le départ de Hawkins	3 - 135	251	132	1,9
Après le départ de Hawkins	136 - 237	48	101	0,47

Pour se convaincre que la frontière posée plus haut n'est pas arbitraire, on peut, en guise de contre-vérification, jeter un coup d'œil aux fréquences d'apparition d'unités marquées par tranches de 10 pages, et on s'aperçoit d'une chute correspondant à peu près à l'épisode signalé plus haut, aux alentours de la page 130.

Sur l'axe horizontal, les chiffres symbolisent les tranches de 10 pages, à compter de la page 3 (donc tranche n° 2 : pp. 3-12), alors que sur l'axe vertical, figure la fréquence moyenne dans la tranche¹², *par page*. On voit bien qu'aux environs de la tranche 16 (pp. 133-142)

12. La dernière tranche est de 15 pages, le nombre total de pages n'étant pas un multiple de 10.

passé une frontière¹³ qui correspond bien aux paramètres qui apparaissent plus haut : adolescence et blancheur.



Bilan : quel degré d'insécurité linguistique ?

L'hypothèse explorée, rappelons-le, car le lecteur risque de s'égarer dans les méandres de cette discussion pointilliste, est que l'on pourrait reconstituer le degré d'insécurité linguistique éprouvé par l'auteur en observant comment s'inscrit, dans son œuvre (à travers le jeu du marquage et du signalement), son rapport à l'exonorme et à l'endonorme du français, influencé bien sûr par des facteurs qui ne sont plus « purement » linguistiques, mais également littéraires : la représentation qu'il se fait de son lectorat potentiel, le fonctionnement romanesque.

Un premier constat s'impose : il y a prise de conscience du rapport de force entre endo- et exonorme, puisque le signalement de certaines unités vise clairement à résoudre le problème, pour un auteur francophone « périphérique », qui consiste à inscrire dans l'œuvre « son » français, sans rompre le contact avec les locuteurs non natifs de « sa » variété. Mis à part quelques rares exemples du contraire, on peut penser que l'auteur a une bonne connaissance de l'exonorme. Les contre-exemples sont plus attribuables à une évaluation discutable du comportement du lecteur quant à la

13. Bien évidemment, on pourrait (et peut-être même le devrait-on ?) faire la critique d'une méthode si grossière et si « positiviste » d'approche des textes, la lexicostatistique ayant connu ses heures de gloire et n'étant plus maintenant à son zénith. Il est évident que, dans une approche si globale, on ne peut raffiner à perte de vue, et que l'on ne peut que se contenter de constats massifs et sans doute quelque peu approximatifs, mais néanmoins significatifs.

reconstitution du sens des termes régionaux en fonction des indices contextuels et/ou référentiels donnés (il s'agit donc plus de problèmes de valeur en *discours* que de valeur en *langue*.).

En ce qui concerne le vécu de l'insécurité linguistique, on peut penser qu'il n'y a pas insécurité intense, puisque des unités marquées régionalement apparaissent (on pouvait supposer qu'elles seraient systématiquement évacuées s'il y avait insécurité maximale).

L'équilibre que l'on observe entre unités marquées et le sous-ensemble d'unités signalées semble plutôt indiquer que l'auteur se place à mi-chemin entre ce que l'on pourrait appeler la sécurité linguistique sereine et la revendication de l'endonorme.

L'endonorme serait utilisée partout où elle reflète une expérience du monde (perçue comme) trop spécifique pour pouvoir s'exprimer en français standard (*baïtka*, *blanc-tiède*, *chatini*, *chopine*, etc.), et, la plupart du temps, cette différence est assumée avec une stratégie de banalisation (insertion dans un contexte explicatif) qui montre une certaine maîtrise de ce type de ressource linguistique, et permet au lecteur extérieur de reconstituer le sens, sans pour autant gêner le lecteur mauricien, ce qui pourrait être le cas si les explications étaient soit extensives, soit de type technique, ou encore si elles utilisaient un système de renvois très apparent (les astérisques sont très rares pour ce qui concerne l'explicitation de français régional, et sont surtout utilisées pour la traduction du créole — là encore il y a une cohérence assez grande).

L'apparition de signalement coïncide avec les cas particuliers que nous avons passés en revue, et ne peut être considérée comme un procédé de mise à distance de la part de l'auteur. Il est bien plus question de balises à l'intention du lecteur « externe », sauf exceptions, avec d'ailleurs un certain raffinement dans l'utilisation de ces balises (étrangeté des unités, stratégies de banalisation) qui confirment le fait qu'il ne s'agit ni d'insécurité aiguë, ni de revendication (à la québécoise ou à l'antillaise comme dans *Texaco*).

En effet, on observe une « gestion maîtrisée » des ressources linguistiques qui sont à la disposition de l'auteur (endonorme, exonorme), ces ressources étant mises à contribution dans le cadre d'un projet littéraire¹⁴. On a bien entendu noté des écarts par rapport à ce projet, mais il s'agit alors de méconnaissance de la norme, ou de

14. On proposerait alors de parler de revendication dès lors que l'on note l'apparition de termes endogènes de manière « gratuite » du point de vue du projet littéraire, apparitions que l'on ne pourrait justifier que par une fonction de revendication peu en rapport avec la problématique de l'oeuvre.

ce que j'ai évalué comme une représentation erronée de ce que pourrait être le comportement du lecteur. Ces rares écarts ne viennent en rien modifier le diagnostic global de sécurité linguistique qui vient d'être porté, dans la mesure où il serait surprenant que le projet global décrit soit mis en œuvre sans le moindre écart.

Conclusion

Cet auteur, qui opère manifestement dans un climat de « sécurité linguistique » assez grand, permet de se poser la question du désintérêt des linguistes pour la « sécurité linguistique ». Il semble, jusqu'à présent, que l'on ait effectué des études sur l'insécurité linguistique, sans trop se demander à quoi pourrait bien ressembler un locuteur sécurisé. Cette étude ponctuelle, et, à bien des égards grossière, apporte néanmoins des éléments à la réflexion sur l'insécurité linguistique de deux manières :

- 1° en rendant impérative la nécessité de poser la question de la sécurité linguistique, concept sans lequel on se demande comment on a pu réfléchir à l'insécurité linguistique ;
- 2° en permettant de proposer une définition embryonnaire de la sécurité linguistique :

Un locuteur est caractérisé par la sécurité linguistique (subjective, de son point de vue) lorsqu'il a le sentiment, la conviction, de connaître les normes de la (variété de) langue qu'il parle, et de savoir les mettre en œuvre en discours¹⁵. Les signes qui, pour un observateur extérieur, confirmeraient cela seraient la souplesse dans la gestion des normes et la cohérence dans l'utilisation des ressources linguistiques. Il faut cependant admettre que la définition de « souplesse » et de « cohérence » est problématique, et méritera plus ample réflexion. Cependant, il convient bien de souligner que si la cohérence et la souplesse en discours indiquent qu'il y a probablement sécurité linguistique,

15. Le degré ultime de la sécurité linguistique serait sans doute la violation délibérée des normes, lorsque le locuteur a le sentiment que personne ne peut se méprendre sur sa connaissance et sa maîtrise réelle des normes (l'universitaire parlant argot en cours ; sur le plan vestimentaire, le millionnaire descendant de sa Rolls en jeans déchiré).

l'incohérence n'implique pas automatiquement insécurité. On touche là à l'une des difficultés de l'étude de l'insécurité linguistique : l'absence de signes sans ambiguïté.

La question qui demeure, et qui a été posée au fil de la plupart des communications à cette Table Ronde, est celle des moyens que peut se donner le chercheur pour accéder à ce sentiment intime du locuteur, ou pour trouver des méthodes d'analyse permettant d'y accéder indirectement. En effet, en toute rigueur, si l'on pose l'insécurité linguistique comme un sentiment, seul celui qui en est la proie y a accès (et encore, s'il veut / peut l'admettre). Une des grandes difficultés de l'étude de l'insécurité linguistique sera de se donner les moyens de l'étudier en observant le comportement des locuteurs.

- 3° cette étude effectuée peut-être un apport de ce dernier point de vue, en proposant l'étude d'œuvres littéraires pour y accéder, mais à condition que l'on accepte d'abandonner l'idée que l'étude de l'insécurité linguistique ou de la sécurité linguistique est seulement affaire d'études objectives, par exemple de statistiques de fréquence de phonèmes, de lexèmes, de morphèmes, etc., et qu'elle est bien plus liée à la représentation de soi (et de son groupe si l'on se définit de manière « grégaire ») face aux normes linguistiques, et face aux modes d'accès à ces normes.

AUTEUR OU ÉCHOS ?

Ce serait, en caricaturant à l'extrême, la position que l'on pourrait défendre en poussant jusqu'à l'absurdité les analyses de discours qui traquent systématiquement la polyphonie, au risque de ne plus y voir que cela. En effet, M. Carayol s'attachera, avec tout le talent qu'on lui connaît, à démontrer que la part que l'on peut attribuer directement à l'auteur dans ce texte est minime. Je ne vais pas passer en revue tous les arguments de détail qui pourraient permettre de défendre le point de vue opposé au sien. Le problème central est celui de la place de l'auteur dans une œuvre, et, à la limite, dans n'importe quel discours recueilli, et cela concerne même, et en poussant les choses à l'extrême, les témoignages suscités lors d'enquêtes dans toutes les sciences humaines, menacées d'invalidation car entachées de polyphonie. Corollairement, on

pourrait se demander si le discours non-polyphonique existe, et à quoi il pourrait ressembler, inimaginable déroulement de phrases strictement sur le même plan, sans la moindre fracture dans toutes les dimensions registrales, énonciatives, etc.

Il ne s'agit donc pas de contester dans le détail les analyses de M. Carayol, mais de souligner, brièvement (donc avec concision, et « en vrac », l'objet de cette partie n'étant pas l'élaboration théorique) les dangers qu'il y aurait à radicaliser de telles études :

- 1° Il paraît important d'éviter l'assimilation entre structures formelles de la prise en charge et la prise en charge elle-même. L'analyse de discours sait étudier les structures formelles de prise en charge, mais ce type d'étude, que nous trouvons d'un très grand intérêt d'ailleurs, n'épuise pas toutes les modalités de prise en charge existantes.
- 2° Il semble capital également d'éviter l'idéalisme qui voudrait qu'un auteur ait une telle maîtrise de la langue qu'il pourrait, tel les « chasseurs furtifs » de l'armée de l'air, effacer totalement toutes les traces de sa prise de parole. Pour l'analyse de discours, qui traque les traces de l'énonciation, il y aurait d'ailleurs une certaine contradiction à affirmer la possibilité d'existence d'« auteurs furtifs », à moins d'ériger cette impossible inexistence en indice de l'existence de l'auteur (comme le « crime parfait » peut donner la clé de l'identité du criminel).
- 3° S'il est certainement de bonne méthode de commencer l'étude d'un texte en fuyant l'idée simpliste que l'auteur et les personnages se confondent totalement, il convient de ne pas ériger la distinction auteur - personnages en dogme intangible, qui signifierait que le seul cas de figure où l'on pourrait postuler un quelconque rapport entre ces deux catégories d'éléments serait l'autobiographie (et encore : il pourrait s'agir d'une simulation d'autobiographie).
- 4° Finalement, il conviendrait d'éviter que, par une sorte de verrouillage strict de la parole à l'intérieur de l'enceinte romanesque et littéraire à l'aide du concept de polyphonie, il soit désormais impossible de réconcilier littéraire et social. Ce serait un étonnant aboutissement de l'analyse de discours, qui a commencé par critiquer le

structuralisme pour son étanchéité par rapport à ce qui n'était pas le système linguistique !

Il faut de surcroît bien voir que ce qui est en jeu dans ce débat, ce n'est pas seulement la possibilité d'analyse de textes littéraires par le sociolinguiste. En effet, la polyphonie n'est pas le fait du seul texte littéraire, et tout excès dans ce domaine conduirait à l'impossibilité de travail dans les sciences humaines en général, toutes fondées sur l'étude de messages, souvent linguistiques, comme dans le cas d'entretiens, genre longtemps pratiqué par M. Carayol, qui a dépouillé des heures d'enregistrements dans le cadre de l'élaboration de *l'Atlas linguistique et ethnographique de La Réunion*.

Cette dernière remarque permet d'ailleurs peut-être de postuler au moins deux attitudes face à toute forme de discours, et donc face au texte littéraire. L'une adopte les règles du littéraire (variables en fonction de la conception que l'on a de la littérarité), et s'efforce, par exemple, si l'on a une conception du littéraire comme opacité, de rechercher la polyphonie, et y parvient souvent fort bien. L'autre, n'étant pas tenue par les mêmes impératifs, ne sélectionnerait des indices de polyphonie que lorsqu'ils sont patents, et par conséquent, verrait plus de transparence dans ce type de texte ? Les deux lectures de ce texte seraient alors non pas irréductibles l'une à l'autre, mais constitueraient deux façons de lire la polyphonie : la mienne serait une façon de faire percevoir la voix des instances sociales extérieures au roman à travers celle de l'auteur¹⁶, celle de M. Carayol ferait entendre la polyphonie interne aux personnages du roman, les deux également légitimes, susceptibles de se conforter l'une l'autre, de se contredire, de se nuancer réciproquement etc. J'espère que M. Carayol verra là un agrandissement du champ où exercer ses talents, dans le cadre du manuel de pragmatique que ses anciens étudiants souhaitent tant le voir écrire pendant une retraite que nous lui souhaitons aussi féconde que sa carrière a été remplie.



16. Qui, on ne peut l'oublier que si on se cantonne dans le champ littéraire, joue son image sociale dans ce type d'exercice, face à ses lecteurs, qui peuvent évaluer sa compétence dans la langue valorisée.

BIBLIOGRAPHIE

- BAGGIONI, Daniel, et ROBILLARD, Didier, (de), 1990 : *Île Maurice, une francophonie paradoxale*, Paris, l'Harmattan. 185 p.
- CHAUDENSON, Robert, 1974 : *Le lexique du parler créole de La Réunion*. 2 Tomes. Champion. 1249 p.
- HAZAËL-MASSIEUX, Guy, 1988 : « La citation de « langue autre ». Contact, contrastes et émergences de langues (exemples des créoles français) », in *Études créoles*, vol. XI, n° 2, 1988. Montréal, CIEC-AUPELF-ACCT. pp. 17-34.
- LABOV, William, 1966 : *The social Stratification on English in New York City*, Washington, Center for Applied Linguistics, 655 p.
- ORIAN, Claude, 1980 : *De l'osmose contrariée au consensus négatif*. Thèse de troisième cycle. Université Paris V. 250 p.
- ROBILLARD, Didier, (de), 1993-a : « *Le langage des gens c'est beaucoup leur maison* : perception et traitement des (variétés de) langues en contact dans la presse écrite à l'Île Maurice : étude d'une gestion de la « citation de langue autre » à travers un sondage sur les « marques » dans la presse », in *Études créoles*, Vol. XVI, n° 2, pp. 9 - 39.
- ROBILLARD, Didier, (de), 1993-b : *Contribution à un inventaire des particularités lexicales du français de l'Île Maurice*. EDICEF. 143 p.
- ROBILLARD, Didier, (de), (à paraître) : « Lexicographie variationniste, linguistique, sociolinguistique : antagonisme ou complémentarité ? Prédicibilité, aléatoire ou chaos ? », communication aux Deuxièmes journées scientifiques de l'AUPELF - UREF (Réseau langues et français en francophonie), janvier 1994, Louvain-la-Neuve. 23 p. À paraître dans les Actes de ce colloque.